

## COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

**DU MERCREDI 10 DECEMBRE 2014**

### PRESENTS

A. Abjean, H. Baptiste, M. Burel, M. Cimaz, N. Dallard, O. Faury, M-E. Gasnier, P. Gremillet, A. Gressier, E. Lacombe, G. Leblanc, O. Levent, F. Marchisio, M-P. Martin, C. Mazoyer, L. Migliorini, N. Moutard, A. Poutard, F. Pyttlik, E. Raynaud, C. Rivier, J-N. Royer-Manoha, N. Schwoehrer, M-C. Segers, L. Serre, G. Torres, A. Vialle

### EXCUSES

S. Aulagner, A. Baron, A. Bonnin, J. Chabal, M-C. Chosson, D. Coulomb, A. Croubert, L. Cure, N. Fillet, M. Finiels, R. Lemesre, G. Melo Dos Santos, J-L Moreau, T. Mouri, F. Moussy, J-M. Paulin, O. Péverelli, C. Plattard, B. Pueyo, C. Ranc, E. Robert, E. Rouit, C. Schuler.

### INTRODUCTION

**Accueil et ouverture de la séance par Laetitia SERRE Présidente et Alain VIALLE, vice Président de la CDAJE**

Afin d'accueillir de nouveaux participants à la CDAJE, L. Serre et A. Vialle proposent un tour de table permettant aux membres de la CDAJE et à ses invités de se repérer.

### ORDRE DU JOUR

- Compte-rendu de la séance du 11/09/14..... page 2
- Présentation de l'étude de la MRIE ..... page 2
- Actualités : travaux de la sous-commission « Insertion et accueil du jeune enfant »  
..... page 2
- Point sur la démarche qualité ..... page 3
- Point sur les actions du Pôle ressources handicap..... page 5
- Cahier des charges Guichet unique ..... page 7

## COMPTE-RENDU

---

Le compte-rendu de la séance du 11 septembre 2014 est approuvé par l'ensemble des membres présents.

### **PRESENTATION DE L'ETUDE DE LA MRIE « FAMILLES MONOPARENTALES EN SITUATION DE PRECARITE : QUELLE(S) ARTICULATION(S) ENTRE EMPLOI ET GARDE DES JEUNES ENFANTS ? »**

---

#### **Principaux résultats de l'étude – présentation A. ABJEAN**

La Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion a conduit une étude sur ce thème en 2013/2014, à laquelle a participé la CAF et le Conseil général de l'Ardèche.

Pour le détail de la présentation de la MRIE : voir powerpoint joint au compte-rendu « ETUDE MRIE ».

Cette étude est téléchargeable à partir du lien suivant : [http://www.mrie.org/personnes-en-difficultes/detail\\_doc.asp?id=157](http://www.mrie.org/personnes-en-difficultes/detail_doc.asp?id=157)

#### **Echanges**

Cette étude fait écho au travail conduit par la CDAJE dans le cadre de la sous-commission « Insertion et accueil du jeune enfant ». Elle permet ainsi de nourrir la réflexion ardéchoise et d'apporter des éléments qualitatifs dans la compréhension des problématiques rencontrées par les personnes en situation de précarité dans leur rapport à l'emploi (question du rapport à l'institution plus que celle de la séparation, question de l'information, question du positionnement des personnes en terme de priorité éducation des enfants/ emploi,...).

La nécessaire coordination de l'accompagnement de ces publics mise en avant dans l'étude conforte ainsi le travail amorcé en Ardèche autour de la facilitation des liens et de l'interconnaissance entre les professionnels de l'insertion et les professionnels de la petite enfance.

### **ACTUALITES : TRAVAUX DE LA SOUS-COMMISSION « INSERTION ET ACCUEIL DU JEUNE ENFANT »**

---

#### **Guide départemental à l'attention des professionnels de la petite enfance et des travailleurs sociaux et médico sociaux – présentation N. DALLARD**

Le guide « insertion et accueil du jeune enfant » destiné aux professionnels de la petite enfance et aux travailleurs sociaux est en cours de finalisation. Ce guide est un outil fonctionnel qui décline le cadre général d'intervention des institutions (CG/CAF/MSA), les différents modes d'accueil, les aides possibles, et répertorie par territoire les structures petite enfance et celles ayant vocation à assurer un suivi social des personnes (par Directions Territoriales d'Action Sociale puis par Pôles). Les membres de la CDAJE valident le guide (en pointant quelques remarques notamment sur la zone d'influence des services Petite enfance pouvant rayonner sur deux UT).

Celui-ci sera transmis, après modifications, à la direction de la communication du Conseil général pour mise en page. Il sera ensuite édité et diffusé auprès des professionnels du champ social et du champ de la petite enfance au premier trimestre 2015. Il fera ensuite l'objet d'une mise à jour annuelle à partir d'un document électronique téléchargeable sur les sites Internet des différents partenaires et sur le futur site de la CDAJE.

Il est proposé de pouvoir diffuser ce guide également aux collectivités dans une optique de travail en réseau sur cette thématique. Cette proposition est retenue par l'assemblée.

### **Territoires d'expérimentation – présentation N. DALLARD**

Pour rappel, la CDAJE a validé le projet de mise en place de territoires d'expérimentation « Insertion et accueil du jeune enfant » ayant pour objectifs de favoriser :

- L'accueil des enfants issus de familles en situation d'insertion ou de précarité dans les différents modes d'accueil – avec le souci de prévention/ importance pour le développement de l'enfant de l'accueil par des professionnels de la petite enfance
- L'insertion de bénéficiaires du RSA, en vue de favoriser leur retour à l'emploi à travers la levée des freins à l'emploi résidant dans la garde des jeunes enfants

Cette expérimentation sera conduite sur les territoires suivants :

- Communauté de communes Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche (DRAGA)
- Communauté de communes du Pays de Vernoux
- Commune d'Annonay

L'objectif est d'accompagner ces territoires sur la structuration d'une politique locale, à partir des problématiques repérées et avec un accompagnement financier possible de la CAF *via* les fonds « Publics et territoires » (si le territoire souhaite y avoir recours et sous réserve de la validation de la Commission d'Action Sociale de la CAF).

Ces expérimentations démarreront au cours du premier trimestre 2015, avec une première réunion de concertation avec les acteurs du territoire afin de faire un état des lieux des problématiques et se donner les priorités de l'action.

## **DEMARCHE QUALITE**

---

### **Retour sur les adhésions – présentation N.DALLARD**

La nouvelle période d'adhésion (2014/2016) nécessite un nouvel engagement des structures (par la complétude d'un outil de suivi et d'évaluation) et des gestionnaires (par la signature d'une nouvelle lettre d'adhésion).

Suite à la remontée des outils et à leur analyse, le comité technique de la CDAJE propose que :

- L'ensemble des EAJE adhère à la démarche qualité (à l'exception d'une structure dans une situation particulière)
- L'ensemble des RAM adhère à la démarche qualité avec la mise en perspective de préconisations pour certains RAM (à l'image du travail réalisé en 2011 lors de la mise en place de la démarche)

- Les 33 ALSH ayant complété leur outil adhérent à la démarche qualité (44 étaient adhérents sur la période précédente) ; les non adhérents ne pouvant plus bénéficier des plus-values de la charte (appel à projet, accompagnements, formations... sauf formations répondant au principe d'égalité d'accès des modes d'accueil comme la sensibilisation au handicap). Le nombre d'ALSH est en diminution sur cette période, pouvant s'expliquer en partie par le contexte de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

### **Les suites envisagées – présentation N. DALLARD**

Des perspectives communes aux trois types de structures sont mises en exergue :

- Réaliser une synthèse départementale des outils à l'attention des structures, de leurs gestionnaires et des élus afin de leur transmettre un retour suite à ce travail et leur permettre de se positionner par rapport à l'ensemble des structures du département ;
- Elaborer des préconisations départementales par type de structure afin de les outiller, de tendre vers toujours plus de qualité et faire perdurer cette dynamique continue.

#### **⇒ Pour les EAJE – présentation C. RIVIER**

- Formation/ sensibilisation au développement durable (appui sur la malle à terre en cours de duplication)
- Session sur le projet d'établissement (selon les besoins/ les établissements)
- Accompagnement sur le document unique (selon les demandes d'accompagnement remontées)
- Formation « Comportements difficiles/ agressifs »
- Formation « Jeu et aménagement de l'espace »
- Elaboration d'un protocole de soins et d'un protocole Hygiène

#### **⇒ Pour les RAM – présentation F. MARCHISIO**

- Suite de la formation « Responsabilité juridique » (1<sup>ère</sup> session organisée en 2014)
- Réflexion sur la mise en place de séances d'analyse de la pratique professionnelle en direction des responsables de RAM
- Consolidation de l'usage de l'outil GTR pour un suivi qualitatif et quantitatif du fonctionnement des RAM ainsi que comme outil de support à la mise en œuvre des missions du RAM

#### **⇒ Pour les ALSH – présentation A. GRESSIER et N. SCHWOEHRER**

- Formation « Coordination éducative » : 22 et 23 janvier 2015 (Manager, coordonner, accompagner une équipe au service du projet)
- Sensibilisation Handicap : temps de présentation et d'échanges avec le Pôle ressources Handicap 07
- Accompagnement du réseau des ALSH (sensibilisation et partenariat avec la FACS)
- Journée départementale sur l'alimentation en 2015
- Relance des travaux la sous-commission ALSH : une réunion de travail a eu lieu le 6 novembre avec deux thèmes abordés (la tarification et la mise en œuvre des nouveaux rythmes éducatifs)

## **Point sur les évolutions réglementaires concernant les ALSH – présentation L. MIGLIORINI**

Pour le détail de cette intervention : voir powerpoint « *REGLEMENTATION ACM 2015* » joint au compte-rendu.

Le débat est ensuite engagé sur la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. La sous-commission « Accueils de loisirs » de la CDAJE a amorcé un travail de réflexion sur les temps d'activités périscolaires, et traitera de questions liées à cette mise en œuvre (notamment la question de l'accueil des enfants de moins de 4 ans).

## **L'appel à projet Charte qualité – présentation N. DALLARD**

26 projets ont été déposés dans le cadre de l'appel à projet Charte qualité « Culture et petite enfance » 2014/2016. Ceux-ci sont actuellement en cours d'instruction. Une information plus complète sur les projets retenus pourra être réalisée lors de la prochaine CDAJE.

## **La thématique « Culture et petite enfance » - présentation N. DALLARD**

Dans le cadre de la construction du projet départemental « Culture et petite enfance », la CDAJE s'est rapproché de la direction de la Culture du Conseil général.

Deux partenariats sont ainsi engagés :

- Une collaboration avec la BDP, avec la participation de la CDAJE aux quatre rencontres territoriales organisées par la BDP entre le réseau des bibliothèques et les structures Petite Enfance.
- Un projet d'une rencontre professionnelle entre les structures Petite Enfance et les intervenants musicaux ; projet qui pourra voir le jour au cours 1<sup>er</sup> semestre 2015.

Pour valoriser les projets déposés dans le cadre de l'appel à projet Charte qualité et pour que la CDAJE soit également dans une dynamique de création culturelle et artistique, une trace des projets sous forme de reportages vidéo/ photos est proposée en vue d'une restitution à la journée départementale de 2016. Plusieurs modalités de mise en œuvre sont proposées ; celle d'un partenariat avec la fédération des MJC est à étudier.

## **POINT SUR LES ACTIONS DU POLE RESSOURCES DEPARTEMENTAL HANDICAP**

---

### **Bilan des actions 2014 et perspectives 2015 – présentation C. MAZOYER**

Le Pôle ressources départemental Handicap est aujourd'hui bien identifié par les professionnels de la petite enfance, suite aux journées de sensibilisation organisées en 2013 auprès des RAM et des EAJE. Il poursuit son action d'accompagnement des professionnels et des familles, et de mise en réseau.

Trois grandes actions peuvent être mises en avant à travers le bilan 2014 :

- La participation du Pôle ressources au module de formation autour de la sensibilisation à l'accueil des enfants en situation de handicap, dans le cadre de la formation obligatoire des assistants maternels.

- La réalisation d'un flyer en direction des familles afin de mieux faire connaître ce service aux familles du territoire ardéchois. Actuellement en cours de diffusion sur le département.
- La constitution de deux nouvelles malles handispensables, afin de répondre à la demande continue des structures (permettant une plus grande disponibilité de la malle) et à des sollicitations ponctuelles (journées Petite Enfance, soirées sur les territoires...).

Pour 2015, deux axes de travail se préparent :

- La proposition d'une suite aux journées de sensibilisation :
  - une action particulière en direction des ALSH afin de les informer sur les services et accompagnements proposés par le Pôle et créer du lien (n'ayant pas bénéficié des journées de sensibilisation en 2013 et pour lesquels une formation avait été organisée en 2012 avec une présentation succincte du Pôle ressources)
  - une réflexion sur des soirées thématiques territoriales
- Mise en place d'un dispositif de financement du sur-encadrement pour l'accueil des enfants en situation de handicap dans les EAJE et les ALSH par une phase d'expérimentation en 2015

### **Projet de financement du sur-encadrement – présentation N. MOUTARD**

L'accueil d'un enfant en situation de handicap peut au-delà de l'aménagement de l'espace (exemple pour le handicap moteur) demander à la structure un encadrement adapté pour favoriser les meilleures conditions d'accueil pour cet ou ces enfants. Certains handicaps nécessitent une attention, un accompagnement et des moyens particuliers pour un accueil de qualité, dans une logique d'inclusion de ces enfants dans le fonctionnement et les activités de la structure en permettant aux établissements de mettre en œuvre un environnement adapté, rassurant et contribuant à l'éveil, à l'épanouissement et au développement de l'ensemble des enfants accueillis.

La lettre circulaire n°2014 – 014 de la CNAF « Publics et Territoires » inscrit en axes prioritaires l'objectif de « renforcer l'accueil des enfants porteurs de handicap dans les EAJE et les ALSH », par un soutien aux structures (renforcement du personnel accueillant, adaptation des conditions d'accueil).

Il est ainsi proposé de pouvoir mettre en œuvre un tel dispositif d'accompagnement financier du sur-encadrement pour favoriser les conditions d'accueil des enfants en situation de handicap dans les EAJE et les ALSH sur le département de l'Ardèche. Pour ce faire, une expérimentation d'aide aux structures devant faire face à l'accueil d'enfants en situation de handicap sera mise en place en 2015 afin de pouvoir évaluer : la faisabilité technique de la mise en œuvre d'un tel dispositif à l'échelle départementale, les points de vigilance et l'impact financier du déploiement de l'aide aux structures engagées dans cette démarche. Deux EAJE et deux ALSH seront retenus dans le cadre de l'expérimentation sur la base d'un cahier des charges mentionnant l'ensemble des critères cumulatifs auxquels doivent répondre les structures.

Cette expérimentation permettrait à ces structures de planifier un nombre d'heures d'accueil d'enfants en situation de handicap où le personnel encadrant est renforcé (soit par l'embauche d'une personne supplémentaire, soit par l'évolution du temps de travail du personnel de la structure). Le renfort du personnel ne vise pas à isoler un enfant en lui consacrant un référent mais à permettre plus de disponibilités et de qualité dans l'accueil des jeunes enfants.

Cette initiative a été validée par la Commission d'Action Sociale de la CAF le 5 décembre et sera mise en route dès le début de l'année 2015.

#### **GUICHET UNIQUE ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE – PRESENTATION F. MARCHISIO**

---

Quelques territoires sont en réflexion sur la mise en place d'un Guichet unique. Il s'agit d'un lieu d'information, d'écoute et de conseil aux parents qui sont à la recherche d'une solution d'accueil pour leur(s) enfant(s). Grâce à sa connaissance de l'offre et de la demande sur son territoire et au travail de concertation entre les acteurs de l'accueil individuel et collectif, le Guichet Unique permet d'apporter des solutions d'accueil adaptées aux situations des enfants et des parents dans un processus transparent et concerté. Il existe aujourd'hui un guichet unique en Ardèche, celui de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche.

Afin de se doter d'un cadre départemental commun pour accompagner les projets de mise en place d'un tel service par les collectivités, il est proposé d'établir un cahier des charges départemental.

Une proposition de cahier des charges est soumise aux membres de la CDAJE. Plusieurs éléments font l'objet d'un questionnement notamment l'implication des directeurs d'EAJE dans le projet, et nécessiteront une attention particulière.

Laetitia SERRE, Présidente de la CDAJE	Alain VIALLE, Vice-président de la CDAJE
---	---